

Survival



Le mouvement mondial
pour les droits des peuples
autochtones

Survival International (France) Rapport annuel 2016

Vous êtes les seuls à toujours prêter attention à notre bien-être

Guarani Brésil

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

OBJECTIFS

Survival International est le mouvement mondial pour les droits des peuples autochtones. Nous aidons les peuples autochtones à défendre leurs vies, protéger leurs terres et déterminer leur propre avenir. Nos principaux objectifs sont les suivants :

- promouvoir de bonnes relations interculturelles entre autochtones et non autochtones dans l'intérêt de tous en tâchant d'éliminer toute discrimination basée sur la nationalité ou les origines ethniques ;
- réduire la pauvreté, la malnutrition et les problèmes de santé chez les peuples autochtones ;
- promouvoir, dans l'intérêt de tous, les droits fondamentaux des peuples autochtones (tels que l'établissement la Déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions et déclarations ultérieures des Nations Unies, en particulier les Conventions 107 et 169 de l'Organisation internationale du travail) ;
- encourager l'éducation et la recherche autour de l'histoire, des institutions et des modes de vie des peuples autochtones ; publier et diffuser les résultats de ces recherches ;
- promouvoir et soutenir toute activité de bienfaisance d'intérêt public concernant les peuples autochtones que les administrateurs de Survival jugeront opportune.

ACTIVITÉS

Pour atteindre ces objectifs, Survival :

- travaille en partenariat avec les peuples autochtones, en leur offrant une plateforme pour s'adresser au monde ;
- entreprend des recherches en territoires autochtones, en particulier là où la survie des peuples autochtones est menacée et où sévissent de graves violations de leurs droits fondamentaux ;
- fait usage de ces informations pour informer le public sur les cultures autochtones et faire connaître les problèmes rencontrés par les peuples autochtones ;
- vise à éliminer les discriminations et les préjugés envers les peuples autochtones et promeut les législations qui protègent leurs droits ;
- soutient les activités des organisations qui représentent les peuples autochtones ainsi que d'autres organisations avec des objectifs similaires ;
- soutient des projets auprès des communautés autochtones.

INTÉRÊT PUBLIC

Toutes nos activités visant à défendre la vie des peuples autochtones et à protéger leurs terres bénéficient aussi bien aux peuples concernés qu'au grand public. Il y a 370 millions d'autochtones à travers le monde, dont 150 millions font partie de peuples tribaux, ce qui constitue un enrichissement extraordinaire de la diversité de l'humanité. Nous sommes également convaincus que nos efforts pour mettre les peuples autochtones — les meilleurs gardiens du monde naturel — à la tête du mouvement de protection de la nature bénéficient à l'humanité toute entière.

SUCCÈS ET RÉSULTATS

CAMPAGNES-CLÉS

« Peuples isolés : laissez-les vivre »

Les tribus isolées sont les peuples les plus vulnérables de la planète. Nous en savons très peu à leur sujet mais nous savons qu'il en existe plus de cent dans le monde. Nous savons aussi que des groupes entiers sont anéantis par la violence perpétrée par des intrus, qui volent leurs terres et leurs ressources, et par des maladies telles que la grippe et la rougeole contre lesquelles ils n'ont aucune immunité.

Survival fait figure d'autorité mondiale sur le sujet des peuples isolés et fait campagne pour la protection de leurs territoires depuis 1969. Nos objectifs sont simples : protéger leurs territoires et nous assurer que leur droit de demeurer isolés soit respecté. C'est la condition sine qua non de leur survie – et de celle des environnements dont ils dépendent.

La Frontière isolée

La Frontière isolée, en Amazonie, chevauche les frontières du Pérou, du Brésil et de la Bolivie ; elle abrite la plus large concentration de tribus isolées au monde. C'est pourquoi nous avons décidé en 2016 qu'il était crucial que le public accorde plus d'attention à cette région. Grâce à nos recherches, nous avons identifié les principales menaces auxquelles les Matsés et les Mashco-Piro isolés font face au Pérou.

Le territoire du peuple isolé des Matsés, dans le nord-est du Pérou, est progressivement envahi par diverses activités illégales, telles que la déforestation et le trafic de drogues. Une concession pétrolière empiète sur ce territoire où la société pétrolière canadienne Pacific E&P a obtenu le droit de poursuivre son exploration pétrolière. Nous avons fait pression sur les ministères péruviens, leur demandant d'annuler la concession pétrolière et d'interdire la poursuite des activités d'exploration. Nous avons organisé une « manifestation en ligne » contre l'entreprise, invitant nos sympathisant-e-s à poster un commentaire sur sa page Facebook pour la pousser à se retirer de la région. Plus de 400 commentaires furent postés en anglais, français, espagnol et italien. En parallèle, nous avons également fait pression sur le gouvernement péruvien afin qu'il se tienne à son obligation légale de créer une réserve autochtone, qui offrira une plus grande protection aux peuples isolés y vivant.

Nos recherches et enquêtes sur les Mashco-Piro récemment contactés démontrent à quel point il est important de maintenir un budget et une politique efficace afin d'atténuer l'impact d'un premier contact. Une telle politique doit empêcher la propagation de maladies mortelles, protéger le territoire du peuple initiant le contact et en superviser la sécurisation des frontières. Sans ces mesures, le résultat risque d'être catastrophique. Survival a également exercé une pression sur le gouvernement péruvien afin qu'il respecte le droit national et international et protège les territoires des peuples isolés en se tenant à sa politique de « non-contact ».

De surcroît, nous avons exhorté le gouvernement péruvien à opposer son veto au projet de construction d'une route qui diviserait et détruirait le territoire de plusieurs peuples isolés de la Frontière isolée et avons soumis une plainte à la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones concernant l'impact désastreux de cette route.

Awá, Brésil

En août, des feux de forêt ont ravagé certaines parties de l'Amazonie brésilienne, menaçant des membres isolés du peuple awá. Notre équipe de communication est parvenue à motiver des milliers de personnes à envoyer un mail au gouvernement, lui demandant de déployer ses propres équipes de pompiers au lieu de compter sur les membres sous-équipés du peuple voisin des Guajajara (qui se font appeler les « Gardiens guajajara » car ils protègent la forêt des bûcherons illégaux). Combiné à la pression que nous avons exercée, cela a conduit le gouvernement à finalement dégager des fonds supplémentaires qui, aidés par l'arrivée de la pluie, ont permis d'éteindre les feux. Nous avons continué à demander au gouvernement de ne pas diminuer son soutien financier aux Gardiens

guajajara et d'offrir aux Awá un soutien à long terme. En septembre, deux sœurs awá isolées, sérieusement affectées par la tuberculose suite au premier contact en 2014, décidèrent de retourner vivre dans la forêt après avoir guéri. Elles avaient longtemps vécu en fuite pour échapper aux bûcherons empiétant sur leur territoire et furent contactées il y a deux ans par des Awá sédentaires inquiets pour leur sécurité. Il est presque certain que les sœurs auraient péri si Survival n'avait pas poussé le Brésil à fournir des soins médicaux d'urgence à la suite du premier contact. Après dix-huit mois passés dans le village sédentaire des Awá, les sœurs s'en sont retournées dans la forêt – dissimulant délibérément leurs traces afin que nul ne puisse les suivre. C'est grâce à la campagne de Survival qu'elles ont pu rentrer chez elle cette année, leur état de santé s'étant suffisamment amélioré.

Ayoreo, Paraguay

Nous avons poursuivi nos activités de lobbying contre les entreprises d'élevage Carlos Casado (une filiale de l'espagnol Grupo San José S.A.) et Yaguareté Porã S.A. (Brésil), leur demandant de mettre fin à la destruction de la forêt du Chaco, qui abrite les derniers peuples isolés en dehors de l'Amazonie. Une partie du territoire ancestral des Ayoreo a été classée réserve de biosphère par l'UNESCO mais souffre du taux de déforestation le plus élevé au monde à cause de l'empiètement de ces entreprises d'élevage. Nous avons réitéré nos demandes pour que cette forêt soit rendue à ses premiers propriétaires et avons écrit à Yaguareté Porã S.A., au Grupo San José S.A., et aux ministères concernés. Notre équipe juridique a écrit un rapport alternatif au Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CEDR), qui l'a ensuite intégré dans son examen de la conduite du Paraguay en matière de droits de l'homme. Si Survival n'avait pas soumis ce rapport, le CEDR n'aurait pas inclus le vol du territoire ayoreo et la destruction de leur forêt riche en biodiversité dans son compte-rendu.

Kawahiva, Brésil

Lors de la « Journée de l'Indien » brésilienne en avril, le ministre de la Justice a signé un décret stipulant la reconnaissance officielle des frontières du territoire kawahiva. Grâce à la campagne menée par Survival, nul ne peut désormais objecter ces frontières ; le principal obstacle à la protection du territoire de ce peuple isolé est à présent donc franchi. Suite à ce grand succès, nous avons maintenu la pression imposée sur le Département des affaires autochtones (FUNAI) du gouvernement brésilien afin de démarquer officiellement le territoire kawahiva, puis de le ratifier et de l'inclure dans le cadastre.

Droits des peuples isolés

Survival a poursuivi ses efforts pour contrer la proposition dangereuse des anthropologues états-uniens Kim Hill et Robert Walker d'un « contact contrôlé » des peuples isolés. En juillet, nous avons coordonné la publication d'une lettre ouverte critiquant sévèrement l'idée de Hill et Walker ; un grand nombre d'expert-e-s et de représentant-e-s de peuples autochtones d'Amérique du Sud ont signé cette lettre, notamment des expert-e-s des tribus isolées travaillant au Département des affaires autochtones (FUNAI) du gouvernement brésilien. Les groupes autochtones suivants ont également signé la lettre : l'Organe coordinateur des organisations autochtones de l'Amazonie brésilienne, l'Organisation autochtone de l'Amazonie Péruvienne orientale, l'Organisation ayoreo-totobiegosode du Paraguay et l'association Aty Guasu des Guarani du Brésil. Plusieurs ONG brésiliennes telles que CIMI et Instituto Socioambiental ont également dénoncé les propositions de Hill et Walker. Nous avons publié la lettre sur notre site et l'avons envoyée à des centaines d'organisations autochtones, leaders et expert-e-s dans le domaine pour les informer de notre campagne « Peuples isolés », dont le but est d'attirer l'attention du public sur les risques d'un contact forcé avec les peuples isolés et d'empêcher la mise en application des propositions de Hill et Walker.

« Gardiens de la nature »

Les peuples autochtones dépendent de leur environnement et le gèrent depuis des millénaires. Leurs terres ne sont pas des espaces vierges. Des études démontrent que les peuples autochtones savent, mieux que quiconque, prendre soin de leur environnement. Ils sont les meilleurs gardiens du monde naturel. C'est pourquoi nous faisons tout notre possible pour qu'ils soient à la tête du mouvement de protection de la nature.

Cependant, les peuples autochtones sont illégalement expulsés de leurs terres ancestrales au nom de la protection de la nature et accusés de « braconnage » parce qu'ils chassent pour nourrir leurs familles. Par leur refus de se prononcer contre ces expulsions, de grandes organisations de protection de l'environnement se montrent complices de cette situation. Les autochtones risquent d'être arrêtés, frappés, torturés et même tués, tandis que les amateurs de trophées de chasse sont encouragés. Or, cibler les chasseurs autochtones dévie l'attention de la lutte contre les véritables braconniers — des criminels qui complotent avec des fonctionnaires corrompus. Cibler les peuples autochtones compromet la protection de la nature.

Survival mène la lutte contre les abus à l'encontre des peuples autochtones au nom de la protection de la nature : pour les peuples autochtones, pour la nature, pour toute l'humanité.

Meilleurs protecteurs de l'environnement

Afin de voir notre campagne porter ses fruits sur le long terme, nous insistons dans tous nos courriers et supports médiatiques sur le fait que les peuples autochtones sont les meilleurs protecteurs de l'environnement et que la meilleure manière de protéger l'environnement est de faire en sorte que leurs droits territoriaux soient respectés. Nous avons contacté des dizaines d'organisations de conservation et des milliers d'experts dans ce domaine, avec lesquels nous avons partagé des informations sur notre campagne ; cela a permis à la fois de contester les agents responsables des abus commis au nom de la protection de la nature et de déclencher une vague de soutien en faveur des protecteurs de l'environnement autochtones.

Peuples autochtones du bassin du Congo

Pour développer notre travail au Cameroun l'an passé, nous avons poursuivi nos enquêtes de l'autre côté du bassin du fleuve Congo, nous penchant sur la situation des Baka, Bayaka et des peuples voisins en République centrafricaine et en République du Congo. En février, nos équipes juridiques ont remis une plainte de 172 pages contre le WWF pour avoir failli à son obligation, telle qu'énoncée dans les principes directeurs de l'OCDE, de respecter les droits des « Pygmées » baka du sud-est du Cameroun ; cette plainte incluait une accusation de participation à des abus violents et à la spoliation de terres baka. C'est la première fois qu'une telle plainte a été soumise contre une ONG ; de multiples sources nous tiennent informés de l'impact considérable que cela a eu au plus haut niveau du WWF. En décembre, la plainte a été officiellement admise par le Point de contact national (PCN) suisse, représentant une importante étape pour les peuples vulnérables ; ils peuvent déjà utiliser les principes directeurs de l'OCDE pour faire respecter leurs droits face aux entreprises, mais c'est la première fois que ces règles sont considérées valables pour des ONG de taille industrielle tel que le WWF. Nous avons également continué à enquêter sur les opérations de déforestation illégales de l'entreprise française Rougier – soutenues via un partenariat avec le WWF – et avons rendu publique la réalité sur le terrain des politiques de « tir à vue » contre le peuple baka et les communautés voisines. Notre campagne a reçu une importante couverture médiatique par le biais d'un communiqué de presse exposant les abus des éco-gardes contre les Baka sur le territoire de ces derniers, qui avait précédemment été spolié dans le but d'en faire une concession de chasse aux trophées.

Exposer les crimes du « militarisme vert »

Au cours de l'an passé, nous avons fait pression sur des milliers d'experts, d'organisations de protection de la nature, de groupes anti-braconnage et de défenseurs de la conservation militarisée afin d'ouvrir un débat sur l'utilisation de peuples autochtones innocents comme boucs émissaires face au braconnage ; nous avons ainsi pu donner une meilleure visibilité à notre campagne « Gardiens de la nature ». Nous avons maintenu la pression sur les gouvernements locaux et nationaux afin qu'ils reconnaissent les conséquences des politiques de conservation militarisée sur les peuples autochtones et qu'ils lèvent l'immunité accordée aux brigades anti-braconnage et aux gardes-chasse ayant recours au « tir à vue ». Notre équipe juridique a soumis une requête à la Commission des droits de l'homme d'Assam pour savoir si celle-ci enquête sur la mise en œuvre de la politique de « tir à vue » dans le parc national de Kaziranga ; ce document attire également l'attention sur le fait qu'il est assez improbable que les gardes forestiers soient poursuivis judiciairement et qu'aucun recours n'est possible pour les victimes. En plus de dénoncer les cas spécifiques de crimes commis par la conservation militarisée contre les peuples autochtones dans

les réserves de tigres indiennes et dans les parcs nationaux du bassin du Congo, nous avons, à travers notre campagne, de plus en plus attaqué le problème à l'échelle mondiale.

Les réserves de tigres, Inde

Nous avons poursuivi notre travail contre l'expulsion illégale des communautés tribales (*adivasis*) vivant dans des zones protégées à travers l'Inde. Le Département des forêts est responsable de mener ces expulsions, mais les grandes organisations de protection de la nature sont également impliquées : ce sont elles qui fournissent le soutien financier et matériel aux réserves et elles ne s'expriment pas contre les expulsions ni la pratique du « tir à vue ». Nos activités militantes ont consisté à augmenter la visibilité du problème en faisant pression sur les départements gouvernementaux impliqués, ainsi que sur les organisations de défense des tigres les plus influentes, telles que la 21st Century Tiger, United for Tigers, Tiger Time Now, Save Wild Tigers, Protect the Tiger, Save our Tigers, and WWF Tigers. Nous avons soumis une plainte à la Commission des droits de l'homme de Chhattisgarh concernant plusieurs villages sur le point d'être expulsés de la réserve de tigres d'Achanakmar. Nous avons également invité nos sympathisant-e-s à envoyer un mail au gouvernement indien lui demandant de déclarer un moratoire sur les futures expulsions d'Adivasis hors des réserves de tigres, exigeant que toute « relocalisation » soit conforme au droit indien. Nous avons collecté des preuves dans sept réserves à travers l'Inde, notamment des enregistrements de témoignages d'Adivasis décrivant les effets du mouvement de protection de la nature sur leurs vies ; nous avons également reçu des lettres émouvantes de la part de communautés vivant dans les réserves de tigres d'Achanakmar et d'Amrabad, exhortant les autorités à les laisser vivre sur leurs propres territoires.

« Avenir Autochtone »

La spoliation des terres est le plus grand problème auquel doivent faire face les peuples autochtones. A travers le monde, la société industrialisée vole les terres autochtones à la poursuite du profit. Ainsi se perpétuent l'invasion et le génocide qui ont caractérisé la colonisation des Amériques et de l'Australie. Mais pour les peuples autochtones, la terre, c'est la vie. Elle comble tous leurs besoins matériels et spirituels. La terre leur fournit nourriture, habitat et vêtements. Elle est aussi le fondement de l'identité et du sentiment d'appartenance des peuples autochtones. Le vol des terres autochtones détruit des peuples autosuffisants et leurs différents modes de vie. Maladies, misère et suicides en sont la conséquence.

Pour assurer la survie et la prospérité des peuples autochtones, il est indispensable de leur laisser le contrôle de leurs terres. Nous faisons tout notre possible pour le leur garantir.

Arara, Brésil

En avril, nous avons annoncé une victoire pour le peuple arara suite à la signature par le président brésilien d'un décret protégeant leur territoire, connu sous le nom de Cachoeira Seca. Depuis des décennies, les Arara se battaient pour libérer leurs terres ancestrales de la présence de milliers de colons et de bûcherons illégaux. Survival avait apporté son soutien à cette démarche dans les années 1990 et fait pression sur le gouvernement brésilien afin qu'il reconnaisse officiellement ce territoire.

Dongria Kondh, Inde

Survival a continué à mener la résistance internationale contre les dernières tentatives du gouvernement de l'état d'Odisha de procéder à une exploitation minière de grande ampleur dans les collines sacrées Niyamgiri des Dongria Kondh. Nous avons diffusé la lutte des Dongria Kondh et leur avons donné une plateforme afin de faire entendre leur voix à travers le monde. En mai, la Cour suprême a rejeté les plans du gouvernement de l'état d'Odisha d'envahir à nouveau les terres ancestrales des Dongria Kondh. C'est une nouvelle victoire contre l'état d'Odisha, qui s'attaque sans succès à cette tribu depuis de nombreuses années.

Guarani, Brésil

Le leader guarani Tonico Benites s'est rendu en Europe pour attirer l'attention sur le génocide incessant des Indiens du Brésil. L'équipe de communication de Survival a organisé pour lui plusieurs

interviews, ainsi qu'une session de discussion sur le populaire forum en ligne Reddit, ce qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part du public. Nous avons continué de mettre en lumière les fréquentes attaques orchestrées par les éleveurs bovins et les propriétaires terriens contre les Guarani. Nous avons fait de notre mieux pour rendre cette violence publique à travers divers communiqués de presse et les réseaux sociaux. En début d'année, nous avons publié un nouveau rapport illustré, intitulé « Le progrès peut tuer », révélant que l'effroyable taux de suicide des Guarani Kaiowá du sud du Brésil est le plus élevé au monde.

Ogiek, Kenya

Survival a exhorté les autorités kényanes à immédiatement organiser une enquête indépendante sur le meurtre d'un homme ogiek tué par balle, en mars, par un colon sous les yeux de la police locale. Les Ogiek vivent dans la forêt Mau depuis des temps immémoriaux, mais sont depuis longtemps victimes d'un accaparement de leurs terres soutenu par l'Etat. En 2014, les tribunaux du Kenya ont prononcé un jugement demandant l'identification des terres ogiek au plus tôt. Cette décision n'a jamais été appliquée ; nous avons donc continué à demander auprès des autorités kényanes la reconnaissance officielle des droits territoriaux des Ogiek, conformément au droit international.

Peuples de la Vallée de l'Omo, Ethiopie

L'équipe juridique de Survival a soumis une plainte de 66 pages contre le géant italien de l'ingénierie Salini auprès du Point de contact national de l'OCDE en Italie, soulignant ses violations des principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales dans la construction controversée du barrage de la rivière de l'Omo. La plainte se concentre sur le non-respect des droits des peuples autochtones vivant dans la basse vallée de l'Omo, en aval du barrage, et le fait que Salini aurait dû obtenir leur consentement libre, préalable et informé avant de démarrer le projet. Les peuples autochtones font maintenant face à la famine et à un avenir fort sombre car ce barrage entrave les crues naturelles sur lesquelles ils dépendaient pour cultiver leurs terres. Nous avons continué à exposer l'urgence de la situation des peuples de l'Omo par le biais de communiqués de presse.

Orang Rimba, Indonésie

Survival a médiatisé l'expulsion du peuple nomade des Orang Rimba d'une plantation d'huile de palme située sur leurs terres ancestrales. Bien qu'un parc national ait été créé pour protéger la faune, la flore et – fait sans précédent en Indonésie – ce peuple autochtone, le gouvernement indonésien a cédé la majorité du territoire orang rimba à des entreprises forestières, de production d'huile de palme et d'autres plantations. Suite à une enquête de terrain conduite par Survival et le lobbying qui y a fait suite, nous avons mené un appel international à la reconnaissance des terres ancestrales des Orang Rimba.

Jeux olympiques de Rio et PEC 2015, Brésil

PEC 215 est une série de propositions de changements de la Constitution du Brésil qui réduiraient sérieusement les droits territoriaux des peuples autochtones, menaceraient d'invalider la reconnaissance de certains territoires autochtones et empêcheraient la reconnaissance de nouvelles démarcations de territoires. Nous avons profité du battage médiatique entourant les Jeux olympiques pour attirer l'attention sur les menaces auxquelles sont confrontés les peuples autochtones du Brésil en lançant une offensive publicitaire, « Stoppez le génocide au Brésil ». Nous avons constamment mis en avant ces problèmes à travers les médias nationaux et internationaux et organisé une manifestation devant l'ambassade du Brésil à Londres pour pousser le Brésil à mettre fin au génocide incessant de sa population autochtone.

VOIX AUTOCHTONE

Le projet de Survival « Voix Autochtone » donne aux peuples autochtones reculés les technologies de communication nécessaires pour qu'ils puissent eux-mêmes élever leurs voix contre les gouvernements, multinationales et tous les autres qui tentent de les réduire au silence.

Fiers du succès de notre projet, nous avons continué à donner aux peuples autochtones une plateforme pour diffuser leurs voix à travers le monde. Au cours de l'an passé, nous avons publié vingt nouvelles vidéos enregistrées par des personnes autochtones et les avons partagées sur notre

site internet, les réseaux sociaux et avec nos sympathisant·e·s. Certaines vidéos provenaient de peuples qui n'avaient jamais utilisé cette plateforme auparavant, tels que les Orang Rimba en Indonésie et les Pataxó au Brésil. Plusieurs vidéos nous ont été envoyées directement de lieux d'attaques. De plus en plus de peuples autochtones s'impliquent dans le projet et le voient comme un outil fondamental pour faire entendre leurs voix. Les Guarani et les Guajajara le considèrent même comme leur « meilleure arme ».

MÉDIAS

Le département presse de Survival travaille en six langues et véhicule notre message à travers le monde entier grâce à toutes sortes de médias. 50 communiqués de presse ont été diffusés en 2016 auprès des médias francophones. Environ 2 000 journalistes inscrits à notre liste de diffusion les reçoivent. En 2016, notre site internet a reçu près de 320 000 visites, une augmentation de 28% par rapport à l'année précédente.

ÉDUCATION

Nous avons publié sous forme de brochure notre rapport "Le progrès peut tuer", que nous avons ensuite distribué à nos adhérent·e·s. "Le progrès peut tuer" vise à illustrer les effets néfastes du développement forcé sur les peuples autochtones en s'appuyant sur des exemples allant du Canada à l'Australie, en passant par l'Inde et le Brésil.

COLLECTE DE FONDS

Un appel à dons a été diffusé auprès de nos membres et de nos donatrices et donateurs en juin. Il nous a permis de réunir 13 394€.

SYMPATHISANTS ET ADHÉRENTS

Survival est un mouvement mondial qui tire sa force de ses milliers de sympathisant·e·s et d'adhérent·e·s, dont nous dépendons. Quelle que soit la forme de leur soutien – répondre à nos appels, organiser des collectes de fonds, passer une commande sur notre catalogue, envoyer des mails de protestation, relayer des informations sur les réseaux sociaux ou participer à des manifestations –, c'est grâce à leur soutien financier, à leur énergie et à leur enthousiasme que nous pouvons mener ce combat, qui représente l'une des crises humanitaires les plus urgentes et les plus terribles de notre époque.

Notre newsletter a gagné 1 000 sympathisant·e·s supplémentaires en 2016, dépassant en fin d'année les 16 000 abonné·e·s au total. Le nombre d'abonné·e·s sur Facebook, un outil de communication important, a augmenté de 10% en 2016. Le nombre de donatrices et de donateurs réguliers·ères s'est maintenu à un niveau stable: en 2016, 493 personnes nous ont soutenu de cette manière.

PROJETS POUR LE FUTUR

Les membres du conseil d'administration comptent continuer à promouvoir les objectifs de l'organisation caritative, par le biais des méthodes complémentaires que sont l'éducation et la sensibilisation, les projets de terrain, la recherche et la publicité. Nous allouons la majorité de nos ressources à empêcher l'anéantissement des tribus isolées, qui sont les plus vulnérables sur Terre, et à mettre fin aux abus perpétrés contre les peuples autochtones au nom de la « conservation ». Nous souhaitons favoriser la construction de liens entre nos sympathisant·e·s, le public et les peuples autochtones avec lesquels nous travaillons en partenariat. Pour cela, nous souhaitons augmenter l'utilisation dans nos campagnes de sensibilisation de matériel issu du projet « Voix Autochtone ».

Nous avons l'intention d'amplifier encore le mouvement mondial pour les droits des peuples autochtones par le biais de la sensibilisation du public et de la mobilisation de la communauté internationale.

ORGANISATION, GESTION ET GOUVERNANCE

STRUCTURE

Survival est une organisation mondiale à but non lucratif qui a pour objectif d'aider les peuples autochtones à défendre leurs vies, à protéger leurs terres et à déterminer leur propre avenir. L'organisation comprend un secrétariat international établi à Londres et six bureaux nationaux situés en France, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne et aux États-Unis. Le bureau italien dépend directement du siège central de Londres. Tous les autres bureaux sont régis par les lois relatives aux associations à but non lucratif de leurs pays respectifs et leur utilisation du nom et du logo de Survival est soumise à l'autorité du conseil. À l'exception de l'Italie, dont les comptes sont consolidés dans ceux du siège et dont les résultats sont inclus dans les rapports de gestion consolidés, chaque bureau publie ses comptes séparément.

GESTION ET GOUVERNANCE

Survival est inscrite sous le nom de Survival International (France) comme association Loi de 1901, reconnue d'utilité publique depuis 2007 et régie par des dispositions statutaires. Survival International (France) et ses diverses composantes sont dirigés par un conseil d'administration et un bureau exécutif. Les membres du conseil sont les administrateurs de l'organisation. Ses membres sont choisis pour leur compétence et leur expérience dans les domaines concernés, ainsi que pour leur soutien aux objectifs de Survival. Ils sont élus pour des mandats de trois ans par les membres existants du conseil. Le conseil se réunit au moins deux fois par an.

Le conseil est chargé de surveiller les activités de l'organisation, de superviser sa gouvernance et de s'assurer qu'elle remplit ses objectifs.

RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat ci-dessous permet d'offrir une visibilité globale sur les sommes collectées par l'association et de comprendre comment elles sont utilisées dans le contexte de notre structure nationale. Il atteste de la sincérité et de la comptabilité avec les documents comptables fournis à notre commissaire aux comptes. L'excédent de l'exercice est de 53 684€ contre 11 145 € en 2015.

SURVIVAL INTERNATIONAL France18 rue Ernest et Henri Rousselle
75013 PARIS**COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2016**

Exercice 01/01/2016 au 31/12/2016

	Exercice 2016	Exercice N - 1 2015
Produits d'exploitation		
706000 Prestations de services	0	399,9
707001 Catalogues membre	672,70	14 244,78
707002 Catalogues non membres	-7,00	489,75
707003 Vente boutique	1 817,94	3 676,38
708500 Ports et frais accessoires facturés	-42,40	0,00
708802 Vente nouvelles	0,00	15,00
708803 Abt. ethnies	0,00	0,00
708805 Vente libre Ethnies	176,90	1 715,39
708806 Vente part. Ethnies	23,00	706,30
708808 Campagne Bushman	200,00	1 874,00
708809 Campagne PCK	13 394,00	0,00
708810 Campagne juridique	0,00	978,00
708811 Campagne Guarani	0,00	8 441,00
708812 Campagne Yanomami	0,00	2 865,00
708814 Campagne Awa	220,00	9 643,00
708815 Dons Yanomami	0,00	3 685,00
708817 Campagne NYX	150,00	2 763,00
708820 PP2	260,00	6 422,00
708821 Campagne RHT	975,00	16 983,00
756020 Adhésion tarif réduit	145,00	1 885,00
756045 Adhésion membres actifs	2 330,00	17 676,00
756075 Adhésion membres ethnies	0,00	414,00
756110 Adhésion membres bienfaiteurs	900,00	5 752,50
758000 Produits divers de gestion courante	-15,00	0,09
758101 Dons	147 374,04	111 619,36
758102 Mécénat	0,00	1 380,58
758104 NEF	0,00	4 875,72
740000 Subvention d'exploitation	0,00	10 500,00
740003 Subv. - Mondepartous	0,00	10 000,00
781730 Stocks et en-cours	7 918,90	0,00
791000 Transfert de charges d'exploitation	3 208,60	227,00
Total I	179 701,68	239 231,75

Charges d'exploitation

Achats		
601000 Achats matières premières	0,00	0,00
603700 Variation stock de marchandises	8 386,20	1 766,58
604100 Prestations de service	0,00	0,00
605000 Achat matériel , équipement	0,00	291,96
606100 Fournitures non stockées	852,02	1 143,52
606300 Fournitures entretien & petit équipement	631,99	0,00
606400 Fournitures administratives	883,40	1 412,04
606500 Achats spéciaux relatifs à l'activité	0,00	0,00
606800 Autres matières et fournitures	0,00	0,00
607000 Achat de marchandises	793,38	1 650,84
Autres charges externes		
611000 Sous traitance	308,36	7 040,44
611001 Gestion de la Paie	332,00	0,00
611002 Gestion de la Comptabilité	2 869,00	0,00
613200 Locations immobilières	13 498,74	12 901,20
613500 Locations mobilières	163,51	0,00
614000 Charges locatives	813,05	1 942,78
615000 Entretien et réparations	0,00	165,00
615200 Entretien et réparations sur biens immobiliers	1 672,07	0,00
615500 Sur biens mobiliers	0,00	0,00
616100 Assurance	510,67	539,12
616380 Assurance sur autres biens	0,00	0,00
618100 Documentation générale	98,74	0,00
618300 Documentation technique	0,00	0,00

621000	Personnel extérieur à l'association	0,00	0,00
622600	Honoraires	2 154,05	2 088,84
622700	Frais d'actes	0,00	0,00
623000	Publicité publications relations publiques	0,00	0,00
623100	Annonces et insertions	120,00	
623400	Cadeaux à la clientèle	0,00	0,00
623600	Imprimés et catalogues	2 082,46	0,00
623700	Publications	0,00	0,00
623800	Divers (pourboires, dons)	0,00	0,00
624100	Transport sur achats	19,20	0,00
624800	Divers	0,00	0,00
625100	Voyages et déplacements	207,10	5 919,52
625600	Missions	5 328,80	0,00
625610	Défraiements	0,00	0,00
625700	Réceptions	76,50	833,09
626000	Frais de télécommunications	0,00	0,00
626100	Frais postaux	5 792,09	0,00
626200	Téléphone	1 178,91	524,75
626300	PTT	0,00	12 448,53
626300	Internet	253,88	904,50
627000	Services bancaires	2 160,91	3 173,59
627800	Autres frais & commissions	0,00	0,00
628100	Concours divers cotisations	31,44	214,00
628101	Cotisations Londres	10 000,00	75 000,00
628102	Abonnement services bancaires	433,90	0,00
631300	Formation professionnelle	37,09	362,00
635100	Impôts directs (sauf impôt bénéf.)	25,81	0,00
635300	Impôts indirects	0,00	74,77
635110	Taxe professionnelle	0,00	0,00
635120	Taxes foncières	417,84	0,00
635800	Autres droits	2 111,00	0,00
637800	Taxes diverses	291,00	0,00
641100	Salaires	39 329,62	65 771,50
641200	Congés payés	-2 872,75	1 613,00
641300	Primes	0,00	0,00
641310	Indemnité de stage	0,00	0,00
641400	Indemnités et avantages divers	741,13	0,00
641410	Prise en charge transport	666,50	1 103,90
641420	Tickets restaurants	1 629,00	2 790,00
645100	Cotisations Urssaf	11 030,68	19 611,81
645200	Cotisations aux mutuelles	584,00	253,90
645300	Cotisations Retraite	2 406,34	4 304,71
645400	Cotisations Pôle Emploi Services	1 473,58	0,00
645800	Cotisations autres organismes sociaux	0,00	0,00
645820	Cotisations Agessa	0,00	0,00
651100	Redev. Concess. Brev. Lic. Marq.	16,44	0,00
651600	Droits d'auteur	57,60	0,00
658000	Charges div. de gestion	0,00	18,79
671210	Majorations - Pénalités	0,00	0,00
671300	Dons, libéralités	20,00	0,00
681120	Dotations aux amortissements immobilisations corp	2 007,15	951,09
681730	Dotations provision stock	0,00	2 624,09
	Total II	121 624,40	229 439,86
I- RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	58 077,28	9 791,89
Frais financiers		0,00	0,00
Produits financiers		843,12	1 352,80
	Total III	843,12	1 352,80
II- RESULTAT FINANCIER	(III)	843,12	1 352,80
Produits exceptionnels		60,00	0,00
Reprise sur provision		0,00	0,00
Charges exceptionnelles		-1,50	0,00
Impôts sur les sociétés		0,00	0,00
	Total IV	58,50	0,00
III - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(IV)	58,50	0,00
ENGAGEMENT A REALISER SUR SUBVENTION ATTRIBUEE		0,00	0,00
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES SUR EX.ANTERIEUR		0,00	0,00

EXEDENT ou INSUFFISANCE

58 978,90

11 144,69